

Madame, Monsieur,

Les présents : Les enseignants ; les parents d'élèves élus, M le DDEN.

SECTION I LES REGLEMENTS

- Vote à main levée du règlement intérieur du Conseil d'Ecole. Amendement FCPE adopté à l'unanimité Point 11. Lire : « Un vœu peut être formulé par une association et annexé au procès verbal, mais il n'existe pas de motion générale du Conseil d'Ecole, conformément au devoir de neutralité de cette institution, et¹ dans le cadre de la laïcité dont est garant le directeur avec le DDEN. » La synthèse du CE sera mise sur les blogs des deux associations en PDF :

www.lesenfantsdabord14.com

<http://www.groupe scolaire boulard.wordpress.com>.

Un tirage limité sera à disposition à la loge. La synthèse du CE sera affichée à l'extérieur.

- Vote à main levée du règlement intérieur de l'école. Rectifier la pagination. Règlement adopté à l'unanimité opposable aux parents et à l'école. Diffusé à tous les parents. L'équipe pédagogique travaille par ailleurs à une charte de l'élève à l'école dans le cadre de l'enseignement des compétences sociales et civiques.

SECTION II LES FONCTIONNEMENTS

- La restauration scolaire :

Qualité. Les deux associations se plaignent de la qualité des repas. Le directeur, relayé par le DDEN, et les enseignants, n'est pas de cet avis ; Le DDEN réaffirme les contraintes de la diététique. Certains menus offrent des découvertes dans les cultures du monde. LES ENFANTS D'ABORD demandent si une augmentation du gâchis a été constatée, qui pourrait témoigner d'une évolution de la qualité ou du goût. Ils demandent également si le "Plan Nutrition Santé", notamment concernant les restrictions d'utilisation du sel, ne conduit pas, dans une certaine mesure, à affadir les repas.

Le directeur invite les parents à venir déjeuner à la cantine après avoir prévenu la veille.

Tarifs : Difficulté d'un tarif à l'année civile et non à l'année scolaire, notamment dans le cadre des nouvelles procédures de Facil Familles pour la comptabilité. Moins de souplesse possible pour l'étude

¹ Le directeur avait écrit : « conformément au devoir de neutralité de cette institution, dans le cadre de la laïcité. » Ce qui lui paraît plus juste intellectuellement, la laïcité induisant de facto la neutralité des institutions de l'Etat. Mais soit.

et les ateliers bleus dans le cadre de Facil Familles puisque le directeur devra envoyer à la DASCO des listes définitives selon des échéances strictes. Attention : cette procédure commence en janvier.

- L'encadrement des activités périscolaire :

Pause méridienne.

Le directeur rappelle son dispositif. 11 surveillants répartis dans l'espace et sur trois vagues horaires sur des postes précis, numérotés : Petite cour, grande cour, entrée du préau, entrée du self, petit self, grand self. Une feuille d'émargement par jour avec rapport d'incident. Eric Mam, animateur titulaire, coordonne. Pas de turn over pour l'instant. Pas de problèmes. 270 enfants à la cantine. La régulation des flux se fait au moyen d'un classeur où sont notifiées les différentes activités : soutien, ateliers échecs, dames lecture pour les CP, atelier citoyenneté. Il n'est pas possible pour des raisons pratiques et informatiques d'ajouter d'autres rubriques comme la piscine, sachant que les élèves qui s'y rendent le matin peuvent prendre un goûter. En règle générale les petits déjeunent en premier.

L'étude

127 enfants inscrits à l'étude mais pas tous les jours. Moyenne de 80 élèves. 4 surveillants dont Mme Milly, enseignante. Les enfants qui restent après 16h30 sont surveillés aussi par les animateurs d'ateliers bleus.

En temps scolaire, la récréation est surveillée par trois enseignants.

- L'inscription aux ateliers bleus.

141 enfants inscrits pour 8 ateliers : Echecs le midi (3ateliers), théâtre le soir (3ateliers), tennis de table le soir (2ateliers), danses sévillanes le soir (1 atelier). Le directeur note que c'est beaucoup par rapport aux autres écoles et qu'il n'aurait pas de locaux pour en avoir plus. En sorte que la demande est supérieure à l'offre. Gestion des inscriptions : les prioritaires (ceux qui n'en ont pas eu l'année précédente) puis les autres. Problèmes : tirage au sort aussi pour les prioritaires en raison du nombre ; autre difficulté : gestion informatique. Solution proposée par LES ENFANTS D'ABORD : Vague 1: les tarifs bas et les CLIS. Vague 2 : tirage au sort parmi les enfants prioritaires (non retenus l'année précédente). Vague 3 : tirage au sort parmi les enfants non prioritaires dans l'éventualité de places vacantes.

Le directeur est favorable à un tirage au sort pour tous, sauf pour les tarifs bas, dont les clis, qui verraient leurs demandes systématiquement retenues pour des raisons d'équité sociale. La FCPE va envoyer un parent d'élève de l'école Alésia pour étude d'une solution en œuvre par le passé dans cette école. Le directeur réfléchira et décidera de façon juste et pragmatique. A revoir au prochain conseil d'école.

- Le projet citoyenneté de la DASCO.

Mis en place par la DASCO à la demande de la Ville comme réponse éducative aux incidents de l'an dernier sur le temps périscolaire.

Fonctionnement. 12 enfants sur 5 vendredis au cours du 1^{er} trimestre. Groupes hétérogènes. Soit 60 enfants en découverte de l'atelier. Encadrement Patrice Sow de la DASCO, Sylvie Jorand de la bibliothèque et un animateur différent à chaque fois. Il s'agit d'un atelier d'expression sur la pause méridienne. A l'issue de cette découverte un groupe stable de 12 enfants jusqu'à la fin de l'année scolaire tous les vendredis midi en vue de présenter un spectacle. Le profil des élèves est choisi par l'équipe enseignante, le directeur, la référente du centre de loisirs et Patrice Sow. Les enfants peuvent refuser. Pour l'instant aucun.

Débat. LES ENFANTS D'ABORD : atelier peu pertinent au regard des raisons de sa mise en place. L'ensemble des enfants aurait dû être sensibilisé aux jeux dangereux, classe par classe, pour en adapter l'approche selon les âges des enfants. Le directeur répond que cet atelier s'inscrit dans un protocole proposé par la DASCO sur le temps périscolaire et qu'il est éducatif sur la durée en fonction des contraintes d'espace, de temps et de personnels. Le directeur appuie ce projet qu'il trouve intéressant. Il est complémentaire du projet d'école mené par les enseignants sur le temps scolaire : culture humaniste et compétences sociales et civiques, travaillées chaque jour dans les classes, par exemple avec les moments d'expression orale libres ou les débats réglés, mais aussi de manière transversale dans toutes les disciplines. Le directeur insiste aussi sur les modalités pratiques d'organisation et sur le fait que la DASCO intervient dans ce cadre en temps péri scolaire.

- Les vêtements perdus.

L'école donne à des associations, avant chaque période de vacances, les vêtements perdus. Les parents doivent venir les récupérer avant. Il serait souhaitable que les vêtements soient marqués.

- La loge.

Dans l'attente d'une gardienne titulaire la loge est assurée par des gardiennes vacataires. Les parents font observer des négligences de surveillance de la porte et des erreurs de communication par certains gardiens ou gardiennes remplaçantes. Le directeur le reconnaît mais assure que ce n'est pas le cas avec l'excellente gardienne vacataire en poste actuellement.

SECTION III LE PROJET D'ECOLE

- Sorties culturelles, classes culturelles, classes patrimoine.

Dans le cadre du projet d'école : *Vers une culture humaniste vivante dans l'école*, des visites culturelles se construisent, notamment en direction du Musée du Quai Branly. Des réponses de classes patrimoines sont en attente.

- Le stage d'école sur l'altérité au quotidien dans l'école (le samedi matin) permet de réfléchir à la mise en œuvre des compétences sociales et civiques, par l'élaboration d'une charte de l'élève, et des tutorats entre élèves. Intervenants : professeur de philosophie sur l'altérité, psychologue sur les élèves handicapés, maîtres formateurs sur l'altérité dans la littérature de jeunesse. Le stage sera clôturé par Mme l'inspectrice pour les mises en œuvre.
- L'intégration des élèves de la CLIS.

Des profils différents, quelques élèves très difficiles. Deux Assistantes de Vie Scolaire. La plupart des élèves intégrés dans les classes. Projet de médiation animale : des compétences que les élèves de Clis pourront transférer aux autres élèves qui à leur tour entreront mieux en relation avec eux à travers des tutorats simples en cours d'élaboration.

LES ENFANTS D'ABORD demandent si le fait de ce renouvellement des effectifs de CLIS, a modifié de façon globale l'approche des enfants des autres classes envers les enfants de CLIS.

Les enseignants témoignent de la grande empathie des enfants envers leurs camarades de CLIS, surtout en classe. Les problèmes éventuels surviennent principalement dans la cour. L'enseignante de CLIS précise que les enfants ne doivent pas hésiter à exprimer leurs difficultés, mais avec compréhension. Les enfants de CLIS se doivent de respecter les mêmes règles que les autres mais s'adaptent sur un cycle scolaire, sur la durée.

Par ailleurs, LES ENFANTS D'ABORD souhaitent attirer l'attention de la communauté éducative sur une certaine maladresse dans la présentation des tarifs des photos de classe, attribuant un tarif très inférieur pour la CLIS. D'une manière générale, il ne leur paraît pas pertinent de lier l'appartenance à la CLIS à un niveau social, ce qui pourrait apparaître comme stigmatisant envers la CLIS et corrélativement injuste envers des familles défavorisées, d'enfants des autres classes. Le directeur répond que la discrimination positive à l'égard de élèves de la CLIS en la matière est une décision souveraine de la coopérative scolaire.

SECTION IV LE DEBAT NATIONAL SUR LES RYTHMES SCOLAIRES

- Quelles modalités de consultation de la communauté éducative par les deux associations ?

Le directeur informe sur les modalités du débat national et d'une soirée le 8 décembre au lycée Louis Legrand. LES ENFANTS D'ABORD vont consulter les parents mais se disent très réservés sur les modalités de cette consultation dont les questions semblent biaisées et le calendrier extrêmement court sur une question aussi cruciale et complexe. Pour la FCPE, qui formule en vœu, annexé à cette synthèse, ce débat est une attaque en règle contre l'école républicaine. La FCPE craint que des décisions aient déjà été prises.

SECTION IV BILAN DE LA RENTREE

- Les effectifs. Cpa 24 ; cpb 23 ; ce1b 26 ; ce1b 27 ; cp/ce1 :9+13 ; ce2a 26 ; ce2b 27 ; cm1a 31 ; cm1b 31 ; cm2a 24 ; cm2b 25 ; clis 12.
- L'anglais est enseigné par Mme Briand dans les deux cm2 et par Mme Prat en ce2b. Un professeur de collège l'enseigne en ce2a, et dans les deux Cm1. Le cycle 2 n'est pas couvert.
- Le fonctionnement du CE2 B : professeur stagiaire.
Le directeur se réjouit de l'excellente coordination entre les deux enseignantes depuis la rentrée, du très bon travail accompli et d'un climat de classe très satisfaisant. Une nouvelle période est en place où Mme PRAT est responsable de la classe sauf le jeudi où elle va en formation. La FCPE regrette que Mlle Colonna, qui est chaleureusement remerciée, n'assure pas le remplacement du jeudi.
- Le remplacement des enseignants, notamment du CPA.
Mme Lavergne a cumulé plusieurs congés de maladie jusqu'à la Toussaint en raison d'une situation personnelle très difficile en sorte que le directeur ne savait pas si Mme Voirpy resterait sur le remplacement, ce qui a généré des problèmes de communication en direction des parents de la classe, qui ont attendu une réunion d'information venue trop tardivement. Mais l'essentiel est que ce remplacement se soit très bien déroulé, les élèves ayant déjà beaucoup progressé selon Mme Lavergne. Le directeur fait amende honorable ; il aurait pu organiser une réunion d'information même dans ces circonstances. La FCPE évoque des difficultés avec une autre enseignante remplaçante venue à deux reprises. Le directeur indique que sa hiérarchie en a été informée.
- Le fonctionnement de l'aide personnalisée.
40 élèves pour la première et la seconde période. Les lundis, mardis et jeudis de 11h30 à 12h10 par petits groupes avec l'enseignant. Une souplesse pour suivre au cas par cas.

SECTION V LES TRAVAUX

- Les travaux réalisés : nettoyage des châteaux et travaux de plomberie.
- Les travaux en attente : pose des tableaux verts pour affichages ; pose des panneaux de liège en salle de musique pour frise culturelle dans le cadre du projet d'école. Débaras de mobilier.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments, dévoués aux règles et valeurs de l'Ecole Républicaine.

***Signé LE DIRECTEUR
Rédacteur de cette synthèse***

Lu et approuvé par Mme MANHES, présidente de la FCPE Boulard

Lu et approuvé par Mme COMBELLES, président de LES ENFANTS D'ABORD.